

# Tableau de différenciation des aides aux élèves en difficulté

## Aides

## Profils des difficultés

## Nature de l'aide

### Différenciation pédagogique

**Acteurs :**  
domaine de compétences  
de l'enseignant.

**Cadre :** la classe et le CMC

« Afin de **prévenir** l'apparition de difficultés scolaires, **tous les enseignants** conduisent un travail de prévention systématique principalement par la pratique d'une différenciation pédagogique » et « d'une progression rigoureuse des apprentissages ». La différenciation pédagogique prend ses racines dans l'acte pédagogique au quotidien, c'est l'ordinaire de la préparation pédagogique, l'ordinaire de la pratique pédagogique. Exemple : savoir copier un texte : l'objectif est le même pour tous, la façon d'y arriver va différer en fonction du profil des élèves. C'est la connaissance fine de ses élèves qui va permettre cette **analyse des obstacles aux apprentissages** (évaluation formative). Il s'agit d'introduire différentes variables didactiques adaptées à l'identification de ces obstacles :

- Modalités d'autonomie ;
- Variation des supports ;
- Les 7 familles d'aide de R. Goigoux.

Dans des secteurs identifiés, le **PMQC** permet de prévenir la difficulté scolaire en permettant **de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même de la classe**. Il s'agit de mieux répondre et remédier aux difficultés rencontrées par les élèves le plus souvent en co-intervention.

Un approfondissement conceptuel peut être proposé pour certains élèves dont le degré de maîtrise est « dépassé ».

**Co-intervention dans la classe avec le titulaire**  
**Prise en charge de groupes d'élèves en fonction de leurs besoins**

### Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

**Acteurs :**  
enseignant de la classe  
et du cycle, les parents.

**Cadre :** la classe et le CMC

#### Des difficultés légères et limitées dans un champ disciplinaire

Ce dispositif sert :

- à prévenir en anticipant sur les difficultés scolaires (travail sur les pré-requis) ;
- à remédier à des difficultés légères et limitées dans un champ disciplinaire ;
- à devenir élève. Le transversal sera mis au service du disciplinaire (méthodologie) ;
- nécessité de définir des objectifs d'apprentissage en lien avec la validation du socle commun des connaissances et des compétences.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT.

**Nécessité de prendre en compte :**

**L'acceptation de l'élève et son niveau de compréhension de l'aide qui lui est faite. L'adhésion des parents.**

### Stages de remise à niveau

**Acteurs :**  
enseignants, parents.

**Cadre :** les écoles

#### Des lacunes importantes en français et en mathématiques

(lettre circulaire 1.02.08)

Nécessité de définir des objectifs d'apprentissage à partir d'évaluations pour les élèves de CM1 et de CM2.

**Nécessité de prendre en compte :**

- L'acceptation de l'élève et son niveau de compréhension de l'aide qui lui est faite.
- L'adhésion des parents.

Ce dispositif s'adresse au cours moyen sur la base du volontariat des maîtres.

### Aides RASED

**Acteurs :**  
membres du RASED,  
enseignants, parents.

**Cadre :** RASED, classes, CMC,  
pôle ressource.

**Des difficultés résistantes** qui débordent la seule efficacité scolaire. Également, prévenir l'apparition de la difficulté chez des élèves dont la fragilité a été repérée.

#### Voir aussi PPRE

(Tout suivi RASED sera donc inclus dans un PPRE)

Les actions du RASED sont pilotées par l'IEN au sein du pôle ressource, auquel participent tous les réseaux de la circonscription.

#### Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires

apportent leur expertise au sein de l'équipe enseignante (en fonction de leur formation spécifique, leur éclairage est complémentaire). Ils contribuent à l'observation des élèves identifiés par l'enseignant de la classe (...), à la définition des aides nécessaires et participent à la prévention.

**Ce sont des personnes ressources pour l'école inclusive.**

**Maître E :** Remédiations cognitives.

**Maître G :** Difficultés d'autonomie, de comportement, de grandir...

**Psychologue scolaire :** Bilans, orientation, entretiens, dimension psycho-affective des difficultés.

**Nécessité de prendre en compte :**

- L'acceptation de l'élève et son niveau de compréhension de l'aide qui lui est faite.
- L'adhésion des parents. (contrat)

## Aides

## Profils des difficultés

## Nature de l'aide

### PPRE

**Acteurs :**  
tous les intervenants institutionnels et les parents.

**Cadre :** l'école et les structures extérieures.

**Une difficulté scolaire importante :** Les élèves qui risquent de ne pas maîtriser les connaissances et compétences identifiées comme indispensables par les repères du socle commun à la fin d'un cycle relèvent d'un PPRE. A ce titre, l'élève peut avoir successivement, voire concomitamment de l'aide pédagogique complémentaire et de l'aide spécialisée. **Le PPRE garantit la complémentarité entre les différentes aides.**

**Lorsque la difficulté est importante,** les aides sont coordonnées et évaluées dans le cadre du PPRE ou du projet d'aide spécialisée à l'école maternelle ou élémentaire.

**Le PPRE passerelle** est l'outil adapté pour assurer la prise en compte de la difficulté de l'élève dès l'entrée en classe de sixième. Il s'élabore conjointement entre les enseignants de CM2 et de 6ème dans le cadre du dernier conseil école/collège de fin d'année scolaire.

**Le PPRE** est un **programme adapté aux besoins** de chaque élève, il se déroule sur le temps de classe. Il est en outre modulable : son contenu et son intensité évoluent en fonction de l'élève concerné. Il est temporaire : sa durée est fonction de la difficulté rencontrée par l'élève, ainsi que de ses progrès. **Il est également un plan coordonné d'actions.** Il est le cadre cohérent du projet englobant les différentes aides dispensées en direction de la difficulté scolaire.

### PAP

**Acteurs :**  
enseignant de la classe, CMC, famille, médecin

**Cadre :** classe, CMC

**Le Projet d'Accompagnement Personnalisé** concerne les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage persistantes et durables pouvant avoir pour origine des troubles spécifiques des apprentissages mais sans reconnaissance du handicap.

**Le PAP** permet :  
- des adaptations pédagogiques  
- l'aménagement de la scolarité (prises en charge extérieures durant les heures scolaires)

**Le PAP** ne donne pas systématiquement droit aux aménagements des examens mais c'est une condition nécessaire pour en faire la demande.

**Le PAP** est révisé tous les ans.

### PAI

**Acteurs :**  
enseignant de la classe, directeur, famille, médecin

**Cadre :** l'école

**Le Projet d'Accueil Individualisé** concerne les élèves atteints de troubles de la santé, sans reconnaissance du handicap, qui nécessitent des aménagements (pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire, ...)

**Le PAI** permet l'administration d'un traitement médical au sein de l'établissement scolaire.

**Le PAI** est valable un an et est reconductible.

### CASNAV

**Acteurs :**  
enseignant de la classe, enseignants et coordonnateur du CASNAV, directeur, famille

**Cadre :** l'école

L'activité du CASNAV est centrée sur l'**accompagnement de la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France** (sans maîtrise suffisante de la langue française ou des apprentissages scolaires) et des **enfants du voyage et de familles non sédentaires.**

- conseils et aide pédagogique aux équipes enseignantes
- actions de formation
- diffusion de documents pédagogiques et autres ressources
- accueil et prise en charge pédagogique des élèves (champ d'intervention : maîtrise de la langue française et des apprentissages)
- instance de médiation et de coopération avec les familles

### Accompagnement éducatif

Difficultés socio-culturelles.  
Difficultés éducatives.

### Dispositif REP

En lien avec les municipalités et le tissu associatif ainsi que les ressources internes à l'Éducation nationale.

**Le soutien :**  
- **C'est un prolongement de la différenciation** faite par l'enseignant de la classe. Il s'adresse à un petit groupe d'élèves (4 ou 5).  
- **Il est apporté par un enseignant non spécialisé** faisant fonction sur un poste E de RASED. Cet enseignant est membre du RASED et participe à ce titre aux réunions de synthèse de celui-ci.